



## Projet de développement du Comité Départemental de Canoë-Kayak de la Somme 2013-2016



*comité  
départemental  
de la somme*



## 1. Identification de l'association et renseignements administratifs

Page 3

## 2. Le conseil d'administration

Page 4

## 3. Le Canoë-Kayak :

Page 5

## 4. Les orientations du comité régional de Picardie

Page 8

Réformes Importantes du CRCK Picardie 2013 – 2016

Page 9

## 5. Rôles et missions du comité départemental

Page 10

## 6. Les objectifs de la base CDCK 80 de Picquigny

Historique

Page 11

Missions du responsable de la Base nautique de Picquigny

Page 12

La base de Picquigny organise et propose actuellement

Page 12

Les projets

Page 13

## 7. Les facteurs fragilisant

Page 14

## 8. Annexes

8.1 Etats des lieux en 2013

Page 15

8.2 Fiches actions pour 2014

Page 18

8.3 Fiches actions pour la fin de l'olympiade

Page 27

## 1. Identification de l'association

**Raison sociale** comité départemental de canoë kayak de la Somme  
**Numéro SIRET** 42400956100038

### Adresse

5 Rue Louvière  
80310 BOURDON

**Téléphone** 0322515590

**Courriel** [snc-dev@sncsymboliste.com](mailto:snc-dev@sncsymboliste.com)

**Adresse site internet** <http://canoë-kayak-somme.jimdo.com/>

**Base nautique cdck80**, 210 rue de l'abreuvoir, 80310 PICQUIGNY  
06.29.38.67.73 [cdck80@neuf.fr](mailto:cdck80@neuf.fr) [www.canoë-somme.com](http://www.canoë-somme.com)

## Identification du responsable légal de l'association

**Nom** VERMERSCH

**Prénom** Philippe

**Fonction** Président

**Téléphone** 0677751794

**Courriel** [snc-dev@sncsymboliste.com](mailto:snc-dev@sncsymboliste.com)

## Renseignements administratifs et juridiques

**Date de publication de la création au journal officiel**

23/09/1970

**Date de publication au journal officiel**

23/09/1970

### Adhérents

**Nombre d'adhérents à l'association** 545

**dont hommes** 380

**femmes** 165

## 2. Le conseil d'administration

### Président :

- Mr Philippe VERMERSCH 5 rue Louvière 80310 BOURDON

### Secrétaire :

- Mr Michel FATRAS 4, résidence parc Beauvillé 80000 Amiens

### Trésorier :

- Mme Marie Thérèse FLANDRE 207 rue Eloi Morel 80000 Amiens

### Vis-Président :

- Mr Francis BOITEL 21 rue du chemin vert 80400 EPPEVILLE

### Secrétaire adjoint :

- Mr Nicolas CASTRYCK 129 rue Terral 80080 AMIENS

### Trésorier adjoint :

- Mr Jean Claude FLANDRE adresse 207 rue Eloi Morel 80000 Amiens

### Membres :

- Mr Jean Claude LAURENT
- Mr Patrice HERMANT
- Mr Guillaume DEBEAURAIN
- Mr Sébastien RACAULT
- Mr Romain BOVE
- Mr Pierre BAUX
- 

### Agent de développement et responsable de la base de Picquigny :

- Mr Johann BELDAME  
Brevet d'état canoë- kayak- raft et kayak de mer

[www.canoe-somme.com](http://www.canoe-somme.com)



### 3. Le Canoë-Kayak :

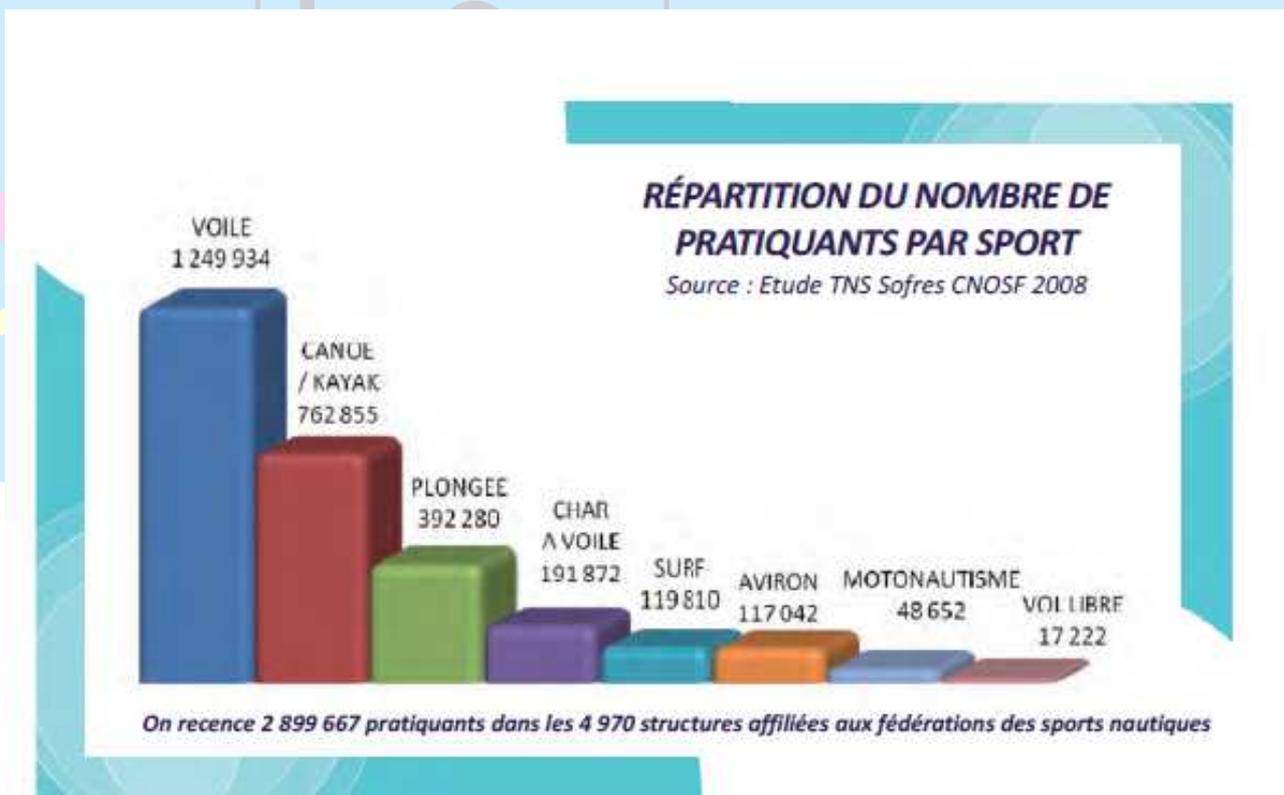
#### Un phénomène de société

**Les activités physiques et sportives** connaissent une croissance spectaculaire. Elles sont aujourd'hui pratiquées par plus de 30 millions de Français dont plus de 5 millions pour le Canoë-Kayak et Disciplines associées.

Le Ministère des Sports veille à en favoriser l'accès pour tous les citoyens et à les encadrer.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la politique fédérale de la FFCK.

*Etudes TNS Sofres réalisé en 2008 par le CNOSF réalisées auprès d'un échantillon*



Les clubs affiliés à la FFCK accueillent chaque année plus 750 000 pratiquants positionnant la FFCK au 2ème rang des fédérations nautiques en termes de nombre de pratiquants accueillis chaque année dans ses structures.

Les clubs de Canoë-Kayak accueillent et encadrent les principales activités suivantes :

- | la pratique touristique (personnes extérieures au territoire),
  - | la pratique scolaire,
  - | la pratique loisirs (personnes résidant sur le territoire)
  - | la pratique sociale
  - | la pratique compétitive
- 59% des personnes pratiquant le Canoë-kayak dans les clubs affiliés à la FFCK ont une pratique touristique, soit environ 450 000 personnes. Les touristes sont des personnes non résidentes sur le territoire qui passent une ou plusieurs nuitées sur ce territoire. L'activité physique, le bien-être, la découverte de l'environnement sont les principales motivations de ce public.

**La pratique touristique : 450 000 pratiquants dans les Clubs**

**La pratique éducative : 190 000 scolaires pratiquent dans les clubs**

**La pratique loisirs : 76 000 pratiquants dans les clubs**

**La pratique compétitive : 23 000 pratiquants dans les clubs**

**Avec plus de 700 structures** associatives affiliées et une cinquantaine de structures agréées, la FFCK est présente dans tous les départements de France Métropolitaine et des Départements et régions d'Outre Mer (DROM) et les pays d'outre Mer (POM).

Ce maillage est une richesse immense tant pour notre fédération que pour les territoires sur lesquels ils se trouvent.



Leurs missions et leurs engagements sont importants et non exhaustifs :

- Accueillir tous les publics
- Former des pratiquants responsables avec la méthode Pagaies Couleurs
- Former des cadres fédéraux compétents et professionnels
- Développer la pratique sportive compétitive
- Offrir des animations sportives correspondantes aux attentes des pratiquants
- Préserver l'environnement

L'engagement des bénévoles est une source de dynamisme et de responsabilité qu'il convient de saluer et de reconnaître.

Mais les dirigeants doivent disposer d'équipements (en particulier de locaux d'accueil) qui correspondent non seulement aux attentes des pratiquants mais aussi au cadre législatif et réglementaire en vigueur.

De nombreux clubs de la fédération ont déjà été rénovés. De nombreux projets sont en cours. Il convient de remercier les collectivités territoriales et les dirigeants de ces clubs qui oeuvrent ensemble.

Mais il faut étendre ce mouvement.

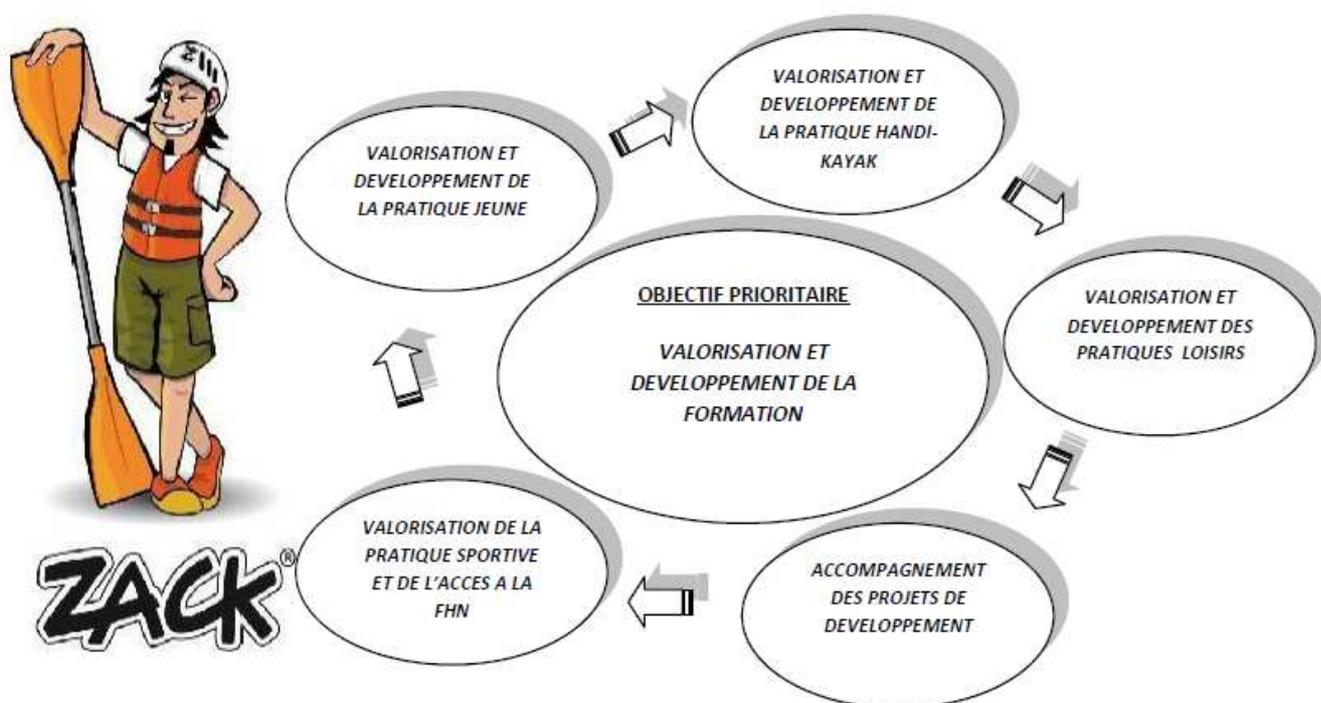
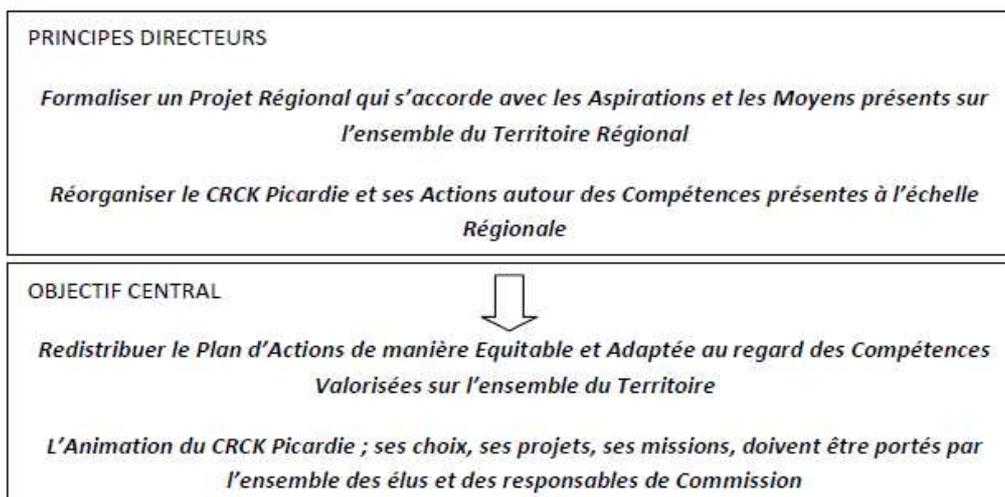
Nul doute qu'à l'avenir, le référentiel d'obtention du label fédéral sera plus exigeant en matière de développement durable et la qualité des locaux des clubs sera évaluée.

Il faut s'y préparer ensemble.



## 4. Les orientations du comité régional de Picardie

### Objectifs du CRCK Picardie 2013 – 2016



## Réformes Importantes du CRCK Picardie 2013 – 2016

Le CRCK Picardie se propose de réformer son fonctionnement tout en prolongeant ses actions. Cela se traduit avant tout par une redistribution des champs de compétences ; et ce, au sein même des élus qui le composent.

L'Axe Central demeure bien entendu la Formation – cette dernière demeurant l'élément indissociable de toute démarche associative, fédérale et sportive.

La Communication et le Projet Identitaire ZACK est bien entendu reconduit ; néanmoins, d'avantage de manière transversal. Aujourd'hui CRCK Picardie et ZACK ne font qu'un ; et cet outil mérite encore d'être affiné et décliné à l'échelle de l'ensemble de nos Actions.

Les différents Projets sont alors pilotés et coordonnés par les responsables de Commission ; ces derniers devant aspirer progressivement à une autonomie relative de fonctionnement sous couvert du Conseil d'Administration et du Bureau.

L'Equipe Technique Régionale est pilotée et coordonnée par le CTCR qui en définit les membres annuellement et en organise le fonctionnement ; au regard notamment de la Convention spécifique s'y rattachant.

Le Plan d'Actions est organisé par le CRCK Picardie, sous couvert des injonctions territoriales, fédérales et/ou ministérielles. Les différents acteurs privilégiés sont alors l'ensemble des Comités Départementaux, Clubs affiliés et Licenciés et/ou Bénévoles qui les composent.

Différents Projets nécessitent des appuis logistiques, techniques et humains qui font l'objet de délégations de missions auprès des Comités Départementaux, des Clubs affiliés et autres prestataires.

Chacune des Actions se doit d'être référencée dans les Documents de Synthèse (annuels ou pluriannuels) présentés aux partenaires privilégiés du CRCK Picardie. Ainsi, la Convention d'Objectif passée avec le Conseil Régional de Picardie – Le Projet CNDS – Le Projet de Développement du CRCK Picardie doivent retranscrire précisément l'ensemble des actions menées.

Pour élaborer ce Plan d'Actions, le CRCK Picardie sollicitera les Membres élus ainsi que les Présidents de Commission à l'occasion des Plénières Régionales. Ces derniers devront alors dresser les bilans des actions menées (quantitativement et qualitativement) et proposer les projets structurants pour l'année suivante. Cela demeure essentiel à raison de vouloir proposer des Actions cohérentes au regard des aspirations, volontés et moyens présents sur le Territoire Régional.

Enfin, une attention très particulière sera focalisée sur la mutualisation et la rationalisation des différents moyens mis en oeuvre pour mener à bien l'ensemble des Projets. Il semble que cela soit indissociable de toute quête de pérennisation du modèle associatif, fédéral et sportif.

## 5. Rôles et missions du comité départemental

### REGLEMENT INTERIEUR DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE CANOE KAYAK Annexe 1 : Rôles et missions des Comités Régionaux et Départementaux

Le Comité Départemental représente la Fédération Française de Canoë Kayak au niveau départemental

Adhésion/Affiliation	Le Comité Départemental renseigne la base de données fédérale. Il incite à la création de clubs et aide ceux déjà affiliés à se développer. Il fait appliquer les règles relatives à la délivrance des titres fédéraux d'adhésion et de participation. Toutes les structures affiliées, agréés, conventionnées sont adhérentes du Comité Départemental. Il présente au siège fédéral son avis sur la candidature des associations qui demandent leur affiliation. Il suit les agréments et est tenu d'avoir une attention particulière envers les nouveaux membres agréés. Il veille à la mise en œuvre des conventions conclues sur son territoire.
Représentativité	Le Président du Comité Départemental est membre de droit du Comité Régional. L'Assemblée Générale du Comité Départemental est composée des représentants des structures affiliées, agréés, conventionnées, en fonction des trois collèges.
Relations avec les Partenaires	Le Comité Départemental a pour partenaires privilégiés les instances départementales et notamment le Conseil Général, le CDOS, les structures déconcentrées de l'Etat (Jeunesse, Sports et Vie Associative ; Environnement et Développement Durable, Tourisme...). Les autres relations (municipalités, EPCI, Conseil Régional...) doivent obligatoirement s'effectuer sous couvert des structures concernées.
Règlementation / Législation	Tous les projets d'arrêté, de réglementation divers en matière d'accès à l'eau doivent recevoir l'aval du siège fédéral avant signature. Le Comité Départemental informe le siège et ses structures affiliées, agréées et conventionnées des arrêtés et des accords publiés.
Relations avec les Conseillers Techniques	Les cadres départementaux font partie de l'Equipe Technique Régionale. Le Comité Départemental peut solliciter l'Equipe Technique Régionale pour la mise en œuvre de son projet.
Calendrier	Le Comité Départemental propose et harmonise son calendrier avec celui du Comité Régional. L'A.G. du Comité Départemental se déroule avant celle du Comité Régional dans des plages définies au plan national
Formation des Praticants	Le Comité Départemental contrôle la qualité de l'enseignement sur son territoire. Il se charge de mettre en place des animations spécifiques pour les catégories de pratiquants non pris en compte par le Comité Régional (jeunes - adultes - familles) sous forme de rencontres interclubs. Le Comité Départemental, en relation avec le Comité Régional, organise et veille à la mise en œuvre des tests d'évaluations de niveaux de pratique.
Formation des Cadres	Le Comité Départemental a la responsabilité de la formation et de l'évaluation des initiateurs et des entraîneurs-assistants en relation avec le Comité Régional. Ses formations et ses formateurs sont agréés par la commission régionale Enseignement.
Animation sportive	Le Comité Départemental gère ses animations dans le respect de la déontologie sportive et des règles fédérales de sécurité. Il délivre des titres de Champions Départementaux.
Equipement et patrimoine nautique	Le Comité Départemental a pour mission d'impulser la création et la mise en œuvre de Plans Départementaux de Randonnée Nautique en respectant les lignes directrices nationales. Il conduit des actions en ce qui concerne la protection de la nature et de l'environnement. Il participe aux C.D.E.S.I., aux S.A.G.E., aux contrats de rivières et à l'entretien des rivières.
Projet de Développement	Le Comité Départemental peut établir son propre projet, en déclinaison du Projet National et Régional.

### Missions premières d'un comité départemental

Organisation, promotion et développement de la pratique.

## 6. Les objectifs de la base CDCK 80 de Picquigny

### Historique

En juillet 2002, et en collaboration avec la CCOA, le Comité Départemental de Canoë-Kayak de la Somme (CDCK 80) a impulsé et porté la création d'une base de loisirs en vue de développer la pratique du canoë et du kayak sur un territoire semi-rural disposant d'une faible offre sportive.

En juillet 2005, la volonté politique du CDCK 80 de la Somme a donné lieu à la création d'un emploi dédié au projet. Depuis l'activité sur le site ne cesse d'augmenter avec la montée en puissance du Rafting ces trois dernières années.

- **Bilan de fréquentation saison 2011 / 2012 Base de Picquigny de septembre 2011 à Aout 2012**

établissements scolaire	80	60	0
	Autre	96	156
Handisport		19	19
Centres loisirs	CCOA	414	0
	Ville		
	Amiens	766	0
	80	289	0
	Picardie	313	0
	national	182	0
	international	159	2123
Individuels	Picardie	902	0
	national	179	0
	international	14	1095
Clubs 80		57	57
CD80	adhérents	886	0
	individuels	773	0
	handisport	29	0
			1688
Comité Régional Picardie	adhérents	0	
	LPA	155	155
Comité Entreprise		96	96
Autre (Centres Éducatifs)		21	21
<b>TOTAL</b>			<b>5410</b>

### Comparaison

	2009	2010	2011	2012
établissements scolaire	502	599	+ 362	+ 156 -
Handisport	0	47	+ 53	+ 19 -
Centres loisirs	2028	2154	+ 2375	+ 2123 -
Individuels	775	675	- 785	+ 1095 +
Clubs 80		301	+ 108	- 57 -
CD80	807	1412	+ 1688	+ 1688 =
Comité Régional Picardie	0	0	= 165	+ 155 =
Comité Entreprise	16	75	+ 14	- 96 +
Autre (Centres Éducatifs)	0	48	+ 105	+ 21 -
	4128	5311	5655	5410

Nota : Coût d'un permanent + 2 saisonniers (juillet et aout) : 54000€ à l'année.

## Missions du responsable de la Base nautique de Picquigny

Organisation du travail journalier, élaboration des plannings, gestion des personnels, contrôle de la régie des recettes, identification de la demande des usagers, recherche et proposition d'améliorations de l'accueil du public, suivi des fréquentations mensuelles, organisation et contrôle de la maintenance, organisation des actions de promotion en lien avec les responsables du tourisme, développement de l'information et la concertation avec les partenaires, participation aux réseaux professionnels, responsable de la sécurité...

C'est à dire gérer et diriger la base nautique mais aussi encadrer les différents publics.

Nous utilisons différents supports qui sont : le rafting, le canoë ou encore le kayak. Les séances se réalisent sur 1h30, la demie-journée, la journée, ou encore sur un séjour avec possibilité de varier les supports, ou encore de se joindre à un autre prestataire (VTT, tir à l'arc, environnement...)

Cela représente environ 147 devis pour environ 130 contrats signés pour un total d'environ 47000€ de recette.

Etant le seul employé du cdck80, celui-ci fait appel à des vacataires pour l'aider lors d'encadrements. Nous sommes en général 2 personnes si le groupe dépasse 10 embarquements en rafting ou 16 personnes en canoë.

En règle générale, nous sommes 5 personnes en saison juillet/août.

Notre base nautique porte la **marque « Esprit de Picardie »** délivrée par le comité régional du tourisme, ainsi que le label "nature évasion" délivré par Somme tourisme.

**Le Comité Régional du Tourisme et Somme tourisme** nous permet de créer des week-ends spécifiques avec hébergement, d'être référencé sur les sites internet et nous avons eu le plaisir d'accueillir un carnetier qui a réalisé une vidéo de notre activité rafting.

## La base de Picquigny organise et propose actuellement

- des animations pour adultes, (rafting, canoë et kayak)
- des séances scolaires,
- des randonnées en canoë ou kayak.
- des séances pour les centres de loisir,
- des entraînements sportifs,
- de l'initiation à la compétition,
- des stages de formation,
- des initiations à l'environnement et à la protection de la nature,
- des stages de formation de cadres



## Les projets

### Renforcer la qualité de l'offre et la capacité d'accueil en réalisant des investissements matériels.

L'achat de bateaux et la construction de locaux apparaissent comme des facteurs déterminants pour diversifier les publics touchés, augmenter le volume de prestations délivrées et réduire la forte saisonnalité de l'activité en vue de pérenniser durablement l'activité ainsi que le (s) poste(s) de permanent (s).

Hors mis les activités traditionnelles citées ci-dessus, le comité s'engage aussi pour cette nouvelle olympiade,

- à faciliter l'accessibilité aux personnes pratiquant le Handi- kayak car en plein développement dans nos structures.
- à faciliter l'accessibilité l'accès au sport de haut niveau.
- à faciliter l'accueil et la pratique du sport en famille.
- à faciliter l'organisation de stages « pagaiers couleurs » (formation du pagayeur)
- à faciliter la formation des licenciés (diplôme de aspirant moniteur, moniteur, etc.)
- à l'organisation d'événements sportifs (championnats nationaux, régionaux, etc.)
- à la réalisation de fiches technique de randonnées nautiques dans le département



Avec l'espoir d'un renforcement de sa situation financière, la base de loisirs aimerait envisager la pérennisation d'un deuxième poste à temps plein, sans aide à l'emploi.

## 7. Les facteurs fragilisant

### LE CARACTÈRE SAISONNIER DE L'ACTIVITÉ ET LA DÉPENDANCE AUX CONDITIONS CLIMATIQUES

Les paramètres météorologiques induisent des incertitudes concernant le volume d'activité et des irrégularités au niveau des ressources générées. Exemple en 2012, -11200€ sur deux mois. Concernant la saisonnalité, la structure essaye de réduire ses impacts en diversifiant ses activités : touristique, récréative, socio-éducative, séminaires, formation scolaire et supérieur etc.



é  
tamental  
somme

génération  
française  
de canoë-kayak



## 8. Annexes

### Etat des lieux en 2013

#### a) Diagnostic de notre fonctionnement

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
<p>De nombreux clubs répartis géographiquement le long du fleuve Somme</p> <p>Une équipe stade d'élus</p> <p>Les cadres techniques sont en collaboration avec l'Equipe Technique Régionale</p> <p>Situation géographique centrale (Amiens, qui est également Préfecture Régionale)</p>	<p><b>Manque une structure commune de travail</b> (bureaux et vétusté de la base Nautique Départementale)</p> <p><i>comité départemental de la somme</i></p>
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<p><b>Le Grand Projet Vallée Conseil Général de la Somme</b></p>	<p>Difficulté à recruter et former des bénévoles</p> <p>Au vue de la baisse des aides publiques, les missions de l'employé sont recentrés sur les activités lucratives à défaut des missions de développement des clubs</p>

## b) Diagnostic de notre activité

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
<p>Les clubs proposent des activités variées (mer, rivières, plans d'eau)</p> <p>Organisation d'évènements à envergure nationale</p> 	<p><b>Manque de formation des ressources humaines</b></p> <p>Difficulté à soutenir les structures en voie de développement par un apport technique</p> <p><i>comité départemental de la canoë-kayak</i></p>
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<p><b>Les Activités de Pleine Nature sont demandées par le Grand Public</b></p> <p>Proposer du raft dans le nord de la France, car la base nautique est située près de la seule rivière agitée du département</p>	<p>Restrictions de navigation causées par des conflits d'usage, les normes de qualité de l'eau pour la navigation qui sont confondues avec les normes en vigueur pour la baignade</p> <p>Détérioration de certains sites de pratique conséquence d'un entretien insuffisant ou inadapté</p>

## c) Diagnostic de notre équipement

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<p>Parc matériel nautique de loisirs étoffé (camion, remorques, embarcations)</p> <p>Existence d'une base nautique départementale</p>	<p><b>Disparités d'équipement des différents clubs</b></p> <p>Renouvellement peu fréquent du matériel d'organisation des manifestations car de moins en moins subventionné</p>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>Rénovation de la base nautique départementale</p> <p>Les clubs du département mutualisent de plus en plus leurs équipements</p>	<p>Baisse des aides en faveur de l'équipement</p> <p>Normes de plus en plus contraignantes</p>

## Fiches actions pour 2014

### a) Pratique des personnes en situation de handicap

Notre Comité a formé son Agent de développement, et informe ses structures affiliées sur ces formations et logiques d'accueil de ce public.

Notre Comité est en partenariat avec le Comité Départemental Handisport de la Somme.

En 2013 :

Nos actions concrètes (processus d'une dizaine de séances de réadaptation à l'effort et d'entraînement) ont conduit à la participation d'une manifestations sportive départementale (St Sauveur – septembre 2013) mais surtout aux Challenge (ouvert à tous) du marathon international de l'Ardèche (novembre 2013).

En plus de cela des partenariats avec les Paralysés de France, et Amiens Sport Adapté, sont en place et conduisent à des actions communes.

Pour 2014 :

Un projet conjoint avec le Comité Régional Canoë-Kayak de Picardie, et le Comité Départemental Handisport pour un investissement matériel est à l'étude. Ce matériel spécifique a pour but d'améliorer notre pertinence d'action, et de les inscrire dans une logique de développement à l'échelle supérieure (plus de pratiquants grâce à de meilleures conditions).

Ces actions 2014 porteront le même squelette qu'en 2013, mais avec des bases renforcées, tant dans nos interactions avec ces partenaires privilégiés, que dans la communication, l'encadrement, et la mise à disposition d'outils adaptés.

#### **A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

Forte demande de la part des personnes handi, et demande de soutien de la part des clubs lors des séances

**Qui a identifié ce besoin ?** (Association, les usagers, etc.)

Les clubs du département

**Description de l'action :** Celle ci consiste à mettre à disposition des clubs demandeurs, des éducateurs sportifs diplômés lors des séances, effectuer les déplacements sur les différents sites et mettre à disposition le matériel nécessaire à la navigation en toute sécurité.

**Inscription dans le cadre d'une politique publique**

**Moyens mis en oeuvre** Cadres diplômés, véhicules de transport, matériel de Navigation et de sécurité.

**Quelle est la durée prévue de l'action** Toute l'année

**Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action?**

Nombre de participants, les prises de licence, nombre de création de structure handisport au sein des clubs

## **b) Animation Jeune Départemental CDCK 80 (phases d'initiation vers le Haut Niveau)**

Les Objectifs du CD envers les jeunes :

- Dynamiser l'activité jeune au sein du département
- Regrouper les jeunes sur un même lieu afin de favoriser l'échange et créer de l'émulation
- Varier les types de pratiques.

Ce qui se fait actuellement

- Regroupement tout les premiers mercredi du mois.  
Constat : c'est en perte de vitesse !

Suite à une évolution du ZACK tour la commission régionale jeune change le calendrier et le mode de fonctionnement. Les CD auront à leur charge l'animation jeune, le comité régional s'occupera des championnats régionaux et des stages ainsi que le CNJ.

Nouveaux objectifs pour le CD :

- Dynamiser l'activité jeune au sein du département
- Réduire les distances pour aller sur les manifestations
- Varier les modes de rencontres (journée, ½ journée, regroupement)
- Multiplier les supports de rencontre.

Calendrier

- Animation départementale de Janvier à Octobre.  
A la fin de cette saison, le comité départemental devra effectuer une sélection des meilleurs jeunes dans chaque catégories pour qu'ils puissent accéder à la finale régionales qui se déroulera en Novembre sur un bassin artificiel (st Laurent).

Dès lors, le cd est libre d'effectuer son mode de sélection en organisant des rencontres entre jeune sur différents supports et lieux au sein du département.

Coordinateur de cette animation ????

- Mise en place du calendrier
- Mise en place des épreuves
- Assurer le suivi des épreuves et du classement
- Faire une sélection des jeunes pour la finale régionale

## c) Formation



### **Constat :**

Les cadres, les entraîneurs, les juges, ... sont le noyau de nos clubs, il est donc tout naturel que la formation soit un axe fort du projet de développement du CDCK80.

La formation pagaie couleur de nos pratiquants est une partie importante de la Formation, car c'est la pierre angulaire du système compétitif et des formations fédérales. A ce jour le CDCK80 ne fait passer que les pagaies vertes, il y a donc un gros travail à faire sur le reste.

La CREF Picardie à déjà en gestion plusieurs formation comme : les stages formation continue AMFPC et MFPC, le CQP, la formation de juge slalom, la formation des Cadres Certification Pagaies Couleurs H1, formation sécurité Eau Vive et Mer (en partenariat avec le CRCK Normandie). Afin de ne pas faire doublette et d'avoir le plus possible de monde dans les formations, il faudrait que le comité départemental propose d'autres formations ou sous une autres forme.

De plus il y a une pénurie de cadres dans nos clubs et bases nautiques. Il faut donc en former d'avantage.

**Enjeux :** placer la formation comme un des axes prioritaires du projet de développement du CDCK80

-Développer le passage de pagaie couleurs verte et bleu (en partenariat avec la CREF de Picardie).

-Essayer de faire en sorte que les clubs ne soient plus être dépendants des cadres des autres clubs.

- Permettre aux adhérents Sammariens de participer aux compétitions et aux formations qui demandent un certain niveau Pagaies Couleurs (attesté)
- Augmenter le nombre de cadre de club.

**Objectif** : se placer en tant qu'organisme de formation en partenariat avec la CREF de Picardie

- Etre complémentaire des formations de la CREF Picardie et des clubs de la Somme.
- Etre capable de former ces propres cadres, afin de leur inculquer des valeurs communes et souhaitées.
- Apporter un soutien technique aux clubs qui souhaitent mettre en place des formations et sessions de passages Pagaies Couleurs.

### **Actions** :

- Mettre en place d'un planning de formation, à diffuser et en faire la promotion (même les formations régionales pour essayer de former le plus de personnes possibles)
- Mettre en place une formation AMFPC modulaire (l'organisation des modules de formation sont laissés libres par la CREF)
- Former, coordonnées et suivie les stagiaires AMFPC jusque la certification.
- Mise en place de formation et session d'entraînement au passage de Pagaies Couleurs.
- Proposer des passages de Pagaies Couleurs Vertes et Bleues (en partenariat avec la CREF) dans les 3 milieux chaque année.
- Faire un appel aux clubs qui ont besoin d'aide pour l'organisation de Pagaies Couleurs (Jaune/Verte), et possibilité d'organiser des sessions dans les clubs directement (à voir en fonction du nombre d'adhérents concernés).

### **Ressources nécessaires:**

- *Humain* :

1 à 3 personnes habilitées « formateur » par la FFCK, habilité par la CREF de Picardie et Cadre Certificateur Pagaies Couleurs H1

- *Actions à mettre en place* :

Concertation avec les CDs Picards et la CREF de Picardie pour l'organisation de la formation modulaire

Conception d'un planning de formation annuel du CD80, en collaboration avec le CD02 et CD60 et en partenariat avec le CRCK Picardie

Concertation avec les clubs Sammariens pour voir les demandes en formation Pagaies Couleurs

Conception et l'élaboration d'un calendrier de formation Pagaies Couleurs

Promotion de l'ensemble des formations  
Formation AMFPC modulaire  
Formation et entraînement Pagaies Couleurs  
Passage de pagaie couleur

- *Liste matériel à prévoir:*

Une salle de court

Lieu de pratique (eau calme et eau vive)

vidéo projecteur

Tableau de cours (ex : type Véleda ou papier)

Document de formation

- Documents fédéraux : Mémento, livret de formation, carnet de navigation, passeport de navigation, DVD Pagaies Couleurs
- Documents de formation : planning de formation, photocopie de cours,...

- *Possibilité d'aide financière au stage formation :*

Pour les personnes qui s'engagent à faire au moins la moitié de leur séance en situation pédagogique séances sur 15 au CDCK80, le CD pourrait prendre à 50% le cout de la formation. Attention toujours sous la tutelle d'un BE ou BP.

### Calendrier :

Décembre 2013 : Formation des formateurs pour les sessions AMFPC

Janvier 2014 : Mise en place de la formation AMFPC en modulaire.

Mai 2014 : Fin de la formation AMFPC

Mai 2014 : Avoir fait 1 pagaie couleur verte dans les 3 milieux –

Mai 2014 : possibilité de faire passer des stagiaires en certification organisée par la CREF de Picardie

Juillet 2014 : Avoir fait 1 pagaie couleur bleu dans les 3 milieux

Septembre 2014 : 2<sup>ème</sup> session de certification organisée par la CREF

Octobre 2014 : Bilan de cette première année de formation

Novembre 2014 : mise en place d'une seconde formation modulaire AMFPC

### Critères d'évaluation :

-80% de réussite des stagiaires en formation à la Certification en Mai/septembre organisé par la CREF.

-80% de réussite à pagaie couleur.

-Elargissement de l'offre de formation et augmentation des temps de formation.

### **Pilote de l'action :**

L'employeur du CDCK80 sous la tutelle de la CREF Picardie, devra être le coordinateur de la formation sur son territoire.

Néanmoins, les cours pratiques (pédagogique, technique, sécu), les cours théoriques, le suivi administratif des stagiaires, la sensibilisation des tuteurs peuvent être délégués à d'autres cadres. Attention : les cours ne peuvent être faits que par des cadres habilités par la FFCK et la CREF.

### **d) Promotion du Canoë-Kayak**

#### **Constat :**

Le fleuve Somme est la colonne vertébrale du département. Les clubs du cdck80 aiment y venir s'entraîner, se promener, progresser et le faire découvrir aux différents publics. De plus en plus d'individuels louent ou achètent des canoës pour découvrir notre fleuve. Seulement les zones d'embarquement / débarquement ne sont pas bien identifiées, il y a aussi des dangers, des usagers ou encore des points d'information et de promenade à faire connaître.

Aujourd'hui le conseil général de la Somme a installé des pontons et nous nous devons d'en informer le public afin de créer des parcours adaptés et sécurisés.

#### **Enjeux :**

par ce travail, faire connaître les clubs du cdck80 et leurs compétences (animations, location, conseils...)

#### **Objectif :**

Le projet consiste à développer des actions visant à :

#### **"Fiches parcours" :**

- contribuer au développement maîtrisé des sports de nature par la promotion de parcours de randonnée en canoë-kayak ;
- sécuriser la pratique du canoë-kayak dans les affluents de la vallée de la Somme ;
- développer une nouvelle offre de pratiques sportives de nature accessible, à destination des habitants et des touristes (Grand Projet Vallée de Somme) ;

- promouvoir et faire découvrir la vallée de la Somme et son patrimoine (naturel, culturel, historique) à un large public en toute liberté par de nouveaux médias et étoffer l'offre touristique ;
- améliorer et ou consolider les conditions et l'offre de pratique des clubs de canoë-kayak du département ;
- éduquer les pratiquants au respect et à la protection de l'environnement ;
- prévenir les conflits d'usage par un développement organisé et maîtrisé.

### Randonnées :

- Mettre en valeur le travail réalisé
- Promouvoir la pratique du canoë-kayak au grand public notamment les personnes en situation d'handicap.
- Mettre en avant les fiches, les parcours et les clubs de la Somme.
- Proposer des projets de découverte et d'évènements de grande ampleur sur plusieurs jours et plusieurs sites.
- Communication via certains événements existants, (rallye coulée verte, fête nature, festival oiseau...)

### **Actions :**

Création de fiches techniques de randonnées nautique (parcours d'1/2 jour à la journée) mise en ligne sur site internet et mise en format papier.  
Réaliser des randonnées grand public autour de ces parcours

### **Ressources nécessaires (humaines, financières, temps...) :**

1 personne ressource, collaboration avec instances (Conseil General, CDT, Communes.)  
présence aux réunions (cdesi, fluviale, tourisme....)  
1 véhicule  
1 gps, 1 app photo  
Matériel de navigation  
1 ordinateur portable accès internet  
140 heures environ

### **Calendrier :**

état des lieux 2007(pdrn) , création de parcours (10) 2011, vote au cdesi des 10 parcours  
2012, création des fiches 10 et mise en ligne des parcours 2011, animation des 10 parcours

sous forme de randonnées pour tout public (2012/2013). Création de nouveaux parcours et animation en 2014

**Critères d'évaluation :**

Nombre de parcours valorisés par la réalisation de fiche parcours;  
Répartition équilibrée des parcours sur l'ensemble du département ;  
Pertinence des circuits par rapport à l'intérêt touristique et à leur accessibilité.

**Pilote de l'action :**

**Johann BELDAME**

## e) Accompagnement des structures pour l'accueil du Grand Public et du Public Fédéral

### Intitulé Pratique Familiale

**Constat :**

Si certains clubs du département ont un accès relativement facile aux infrastructures dans leurs communes respectives, la majeure partie d'entre eux, n'arrivent pas à obtenir de créneaux en piscine dans pour des raisons économiques ou de commodités ou de transport.

**Enjeux :**

Nous savons que pour la pratique de notre sport, l'aisance dans l'eau est une priorité. Tous les débutants, jeunes ou moins jeunes, ont souvent une approche timide avec le canoë ou le kayak par peur de se retourner. Il est tout aussi important de savoir se retourner en bateau que de savoir nager.

**Objectif :**

Amener un maximum de personnes à savoir esquimauter ou sortir simplement du bateau sans aucune difficulté.

**Actions :**

Réserver des créneaux communs sur un même lieu, et à distance raisonnable pour tous, afin d'en faire profiter à un maximum de personnes.

Nous nous orientons sur 10 séances pour les adultes et 10 pour les jeunes. Ces séances auront lieu en dehors des séances d'école de pagaie et de préférence le soir.

**Ressources nécessaires:**

Le financement de ces séances sera à la charge du comité avec une partie subventionnable par le CNDS et le conseil général.

Les clubs mettront à disposition leurs cadres afin de s'occuper de leurs licenciés respectifs. Un BNSSA sera là pour la surveillance générale.

**Calendrier :**

20 dates en hiver le vendredi soir, de novembre à avril, hors période scolaire.

**Critères d'évaluation :**

Le nombre de participants par séance et par club sera un indicateur précieux.

## Intitulé Pratique Familiale

**Quels sont les objectifs de l'action?** Accompagner les clubs du département en mettant à leur disposition du matériel nautique et de sécurité, des cadres technique et des moyens de transport, pour mener à bien les différentes actions en faveur de la pratique familiale.

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?** Les structures manquent souvent de cadres diplômés, de matériel de navigation, de sécurité, de transport lors de gros rassemblements comme les raids sportifs, les rallyes, les portes ouvertes (fête du nautisme) etc....

**Qui a identifié ce besoin (association, les usagers, etc.) ?** Les clubs du département et les différents partenaires.

**Description de l'action** Lors des différents plans d'actions menés par les clubs du département en faveur de la pratique en famille, comme les portes ouvertes, les rallyes touristiques les raids etc..., nous voulons les accompagner en leur mettant à leur disposition du matériel nautique, des cadres technique et des moyens de transport.

**Inscription dans le cadre d'une politique** Tout public, de 7 à 77 ans.

**Moyens mis en oeuvre** Mise à disposition de matériel nautique et de sécurité, cadres technique et moyens de transport.

## Intitulé Aide aux structures en milieu Rural

**Quels sont les objectifs de l'action?** La grande majorité des clubs du département sont en zone rurale. Les moyens de transport et de déplacement sont trop peu nombreux, voir inexistants. Le but de cette action est d'aller directement chez eux, sur leur lieu de pratique, afin de pratiquer ou de faire découvrir d'autres activités de notre discipline.

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?** Faute à l'éloignement, et aux transports insuffisants et inexistants, apporter aux structures, sur place, l'encadrement, et le matériel nécessaire à la pratique d'autres disciplines enseignées dans ces clubs.

**Description de l'action** Le mercredi, aller à tour de rôle, dans les différents clubs du département enseigner d'autres pratiques que compte notre discipline, comme le slalom, la descente, le kayak polo, la course en ligne, le kayak de mer, le surf, etc.... car ces structures n'ont pas forcément les cadres formés et encore moins le matériel spécifique.

### Inscription dans le cadre d'une politique publique

Tout type de public, licenciés dans les clubs, soit 150 à 300 personnes.

**Moyens mis en oeuvre** Mise à disposition de matériel nautique spécifique et de sécurité, de cadres technique et moyens de transport.

### Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action?

Le nombre de participants à chaque séance. Le nombre de clubs demandeur.

L'évolution des différentes disciplines lors des compétitions et stages.

### f) Elaboration de fiches « mémos »

#### g) Récapitulatif des aides CDCK

h)

désignations	nombre	montant	Date du vote
Stage jeune ou formation	6 par club	50€	14/09/2011
Aide cadet France	participant	80€	14/09/2011
Aide jeunes C.N.J	participant	50€	12/09/2012

i)

j) Camion gratuit pour stage de Ligue si au moins 2 participant de la somme

k) prêt du camion CD pour les reunion (demande a faire 1 semaine avant)

l) location du camion (au club) pour 0,15ct du km hors gasoil

m) Matériel nautique gratuit pour les manifestations club gratuite ou loue 5€ si manifestation lucrative

n)

## 8.1 Fiches actions pour la fin de l'Olympiade

### Evènements éco-touristiques